

# FAIRE DE LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN GEOGRAPHIE 3<sup>e</sup>

---

**Projet en 3 phases** : introduire en lien avec le territoire des élèves et de ses dynamiques, une dimension prospective au programme de géographie 3<sup>e</sup>, centré notamment sur la notion « habiter » (Partie 1 - « Habiter la France »)

Professeurs pilotant le projet : M. Pasqualini (Géographie-Education civique) et Mme Sirejols (Documentaliste)

## **Ancrage dans les programmes et la programmation annuelle :**

- Extraits des nouveaux programmes de géographie (BO n°42 du 14/11/2013 :  
« *Le programme propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants qui débouche sur une première approche du territoire national . [...] Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ...]. Les études de cas leur permettent d'identifier les stratégies des acteurs, de repérer les éléments structurant les territoires et de comprendre les enjeux qui s'y rattachent. »*
  
- La première partie du programme de géographie s'organise autour de la notion « habiter », connue des élèves depuis la classe de 6<sup>e</sup> : elle offre donc l'opportunité de réinvestir la notion, en manipulant ses 4 composantes :
  1. Avoir son domicile en un lieu/formes spatiales de l'habitat
  2. Pratiquer le lieu/ accomplir les actes du quotidien (travail, achats, loisirs..) en le parcourant
  3. Cohabiter/ l'espace habité est un produit social, fruit de choix politiques et économiques réalisés par des acteurs entre lesquels peuvent se nouer des coopérations ou se développer des conflits
  4. Se représenter le lieu/représentations diversifiées
  
- Liens avec les autres programmes de collège : on peut traiter cette partie du programme de géographie en faisant le lien avec le programme d'éducation civique, et notamment la décentralisation, qui figure dans la partie II du programme d'Education civique, La vie démocratique, thème 1.
  
- Le projet sera mis en œuvre en début d'année scolaire puisqu'il est obligatoire de commencer le programme de géographie par la première partie afin d'en respecter la cohérence.

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2014

**HABITER LA FRANCE AUJOURD’HUI :**  
Comment les Français habitent-ils leur territoire ?  
Quelles valeurs partagent-ils ?

EDUCATION CIVIQUE (env. 10 h)

HISTOIRE DES ARTS 1 : le Triomphe de la République, Jules Dalou, 1899



CHAPITRE 1 : qu’est-ce que la République française ?

- valeurs, principes, symboles
- l’importance de la langue française
- droits, citoyenneté, nationalité

CHAPITRE 2 : l’attachement aux valeurs démocratiques

- les partis politiques et les autres formes de participation démocratique
- les syndicats (la vie sociale)

GEOGRAPHIE (env. 13 h)

PROJET DE PROSPECTIVE TERRITORIALE : l’Ouest lyonnais



CHAPITRE 3 : un territoire sous influence urbaine

- les aires urbaines
- le territoire national et sa population

CHAPITRE 4 : la Région

- l’organisation du territoire régional
- les différentes collectivités territoriales et le processus de la décentralisation (en lien avec l’éducation civique)



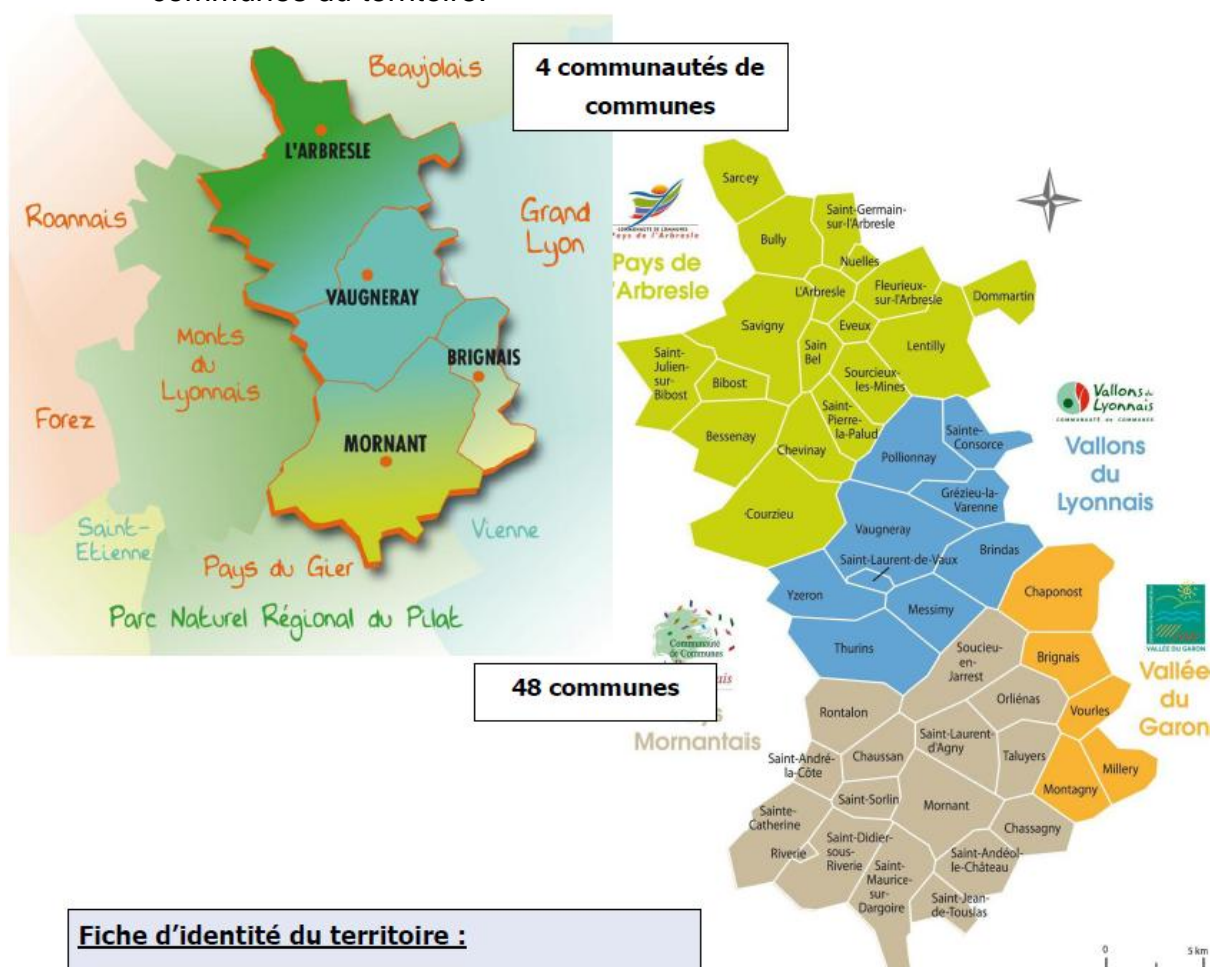
GEOGRAPHIE : DEMARCHE DE PROJET /  
DEMARCHE INDUCTIVE

PROJET DE PROSPECTIVE  
TERRITORIALE : L’OUEST LYONNAIS

## > Phase 1 : réaliser un diagnostic territorial

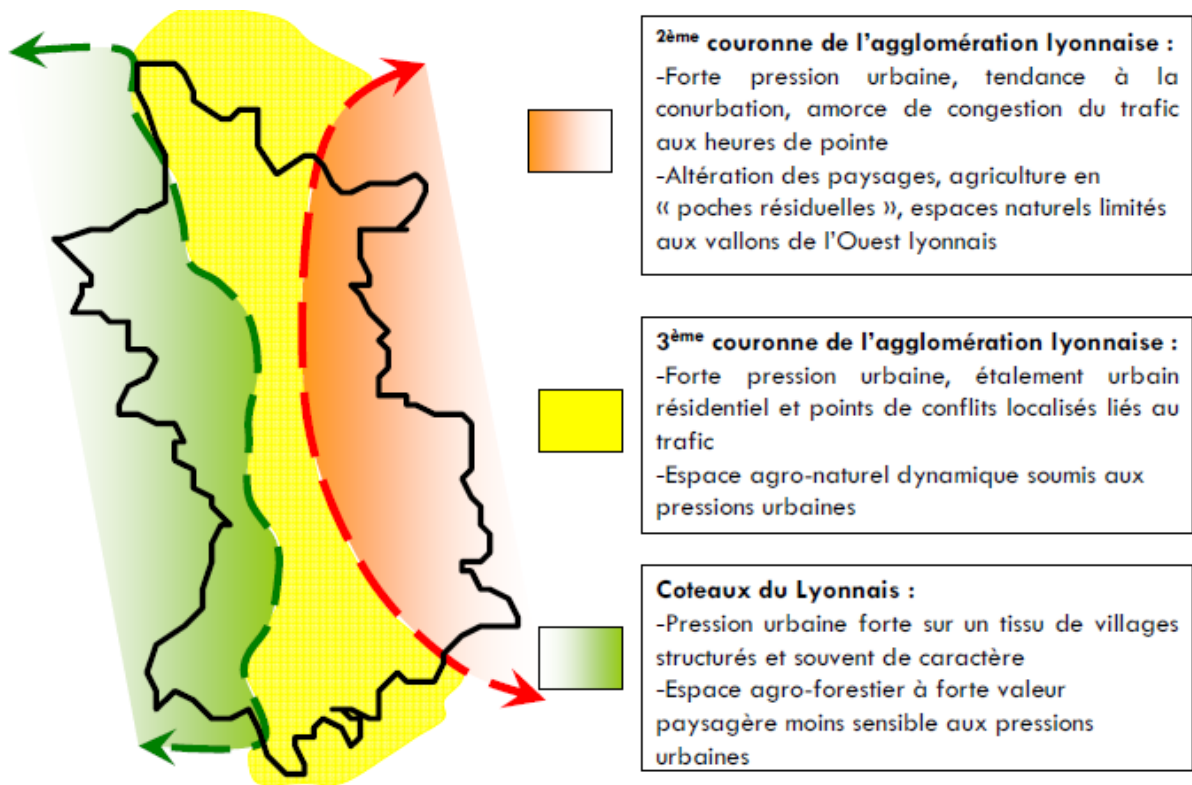
**Objectif** : placer les élèves en position active de manière à ce qu'ils se forment à la connaissance et au fonctionnement de leur territoire de proximité et puissent en appréhender les dynamiques et les enjeux

- Partir des représentations des élèves sur leur « territoire de proximité » en sachant que les élèves habitent des communes différentes (surtout Brindas, Messimy et Vaugneray)
- Quel territoire d'étude retenir ?
  - Le territoire de l'Ouest Lyonnais :
    - se situe au coeur d'un triangle formé par trois agglomérations : Lyon, Saint-Étienne et Roanne. L'attraction principale est exercée par l'agglomération lyonnaise qui est distante de 15 à 35 km des différentes communes du territoire.



- Dans quel environnement ? (analyser les évolutions de cet environnement susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur ce territoire) :

- Territoire qui forme un arc périurbain qui ceinture l'ouest du Grand Lyon et s'inscrit de fait dans l'aire métropolitaine lyonnaise :



- Quelle problématique ? Quel horizon temporel ?

- Quel mode de développement « Ouest Lyonnais » organiser entre le « tout urbain » et le « tout rural » ?
- dans 15 ans (élèves de 3<sup>e</sup> auront alors environ 30 ans) → vers 2030

- Quelle démarche initier pour faire un diagnostic du territoire en dynamique ?

- se doter d'une représentation de l'existant : comment fonctionne le territoire ?  
Les professeurs, les élèves, les élèves encadrés par les professeurs ( ?)
  - rassemblent les éléments de connaissance du territoire,
  - les analysent,
  - les remettent en perspective afin d'en dégager les forces et les faiblesses
  - puis, en conséquence, les grands enjeux dans le cadre d'un aménagement et d'un développement durable du territoire.

## ELEMENTS DU DIAGNOSTIC DE L'OUEST LYONNAIS (SCOT)

Les forces	Les faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- une qualité de vie et un environnement privilégié</li> <li>- un équilibre entre habitat, activités économiques, agriculture et espaces naturels.</li> <li>- une agriculture diversifiée et de qualité.</li> <li>- une vie de village s'appuyant sur un réseau associatif et culturel dense.</li> <li>- une attractivité résidentielle engendrant une évolution de population</li> <li>- une activité économique s'appuyant sur un tissu fécond de PME.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un manque de lisibilité du territoire vis-à-vis de l'extérieur.</li> <li>- une forte dépendance de l'agglomération lyonnaise en matière d'emploi</li> <li>- un territoire ni totalement bassin de vie, ni totalement bassin d'emploi.</li> <li>- un faible niveau d'équipement en matière de transports collectifs et une dépendance à la voiture individuelle.</li> <li>- un coût élevé du foncier.</li> </ul>
Les opportunités	Les menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- une diversité du tissu économique</li> <li>- une agriculture s'intégrant dans les tendances de rapprochement entre producteurs et consommateurs, à proximité d'un bassin de consommation de 1,7 millions d'habitants.</li> <li>- un positionnement stratégique à proximité de 3 grandes agglomérations ouvrant des opportunités touristique, de loisirs et de sport nature.</li> <li>- un réseau ferroviaire bonifié avec l'arrivée du tram-train sur l'Ouest Lyonnais.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des grands projets d'infrastructures autoroutières pouvant modifier l'équilibre du territoire.</li> <li>- un positionnement du territoire à affirmer dans les évolutions institutionnelles au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise.</li> <li>- une proximité de l'agglomération lyonnaise à l'origine de fortes conséquences liées à la périurbanisation du territoire (pression foncière...).</li> </ul>

## ELEMENTS DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE (attentes pour des élèves de 3<sup>e</sup>)

<b>Les atouts</b>	<b>Les handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Un territoire attractif : une démographie "positive"</li> <li>o Une attractivité résidentielle forte</li> <li>o Un cadre naturel remarquable et une agriculture périurbaine de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Une forte pression foncière et un étalement urbain important</li> <li>o Une dépendance économique par rapport à d'autres territoires, engendrant d'importantes mobilités quotidiennes</li> <li>o Un faible niveau d'équipement en transports en commun d'où une forte dépendance de la voiture</li> </ul>



## LES ENJEUX :

Une simulation d'un scénario au fil de l'eau, c'est-à-dire si la tendance de développement se poursuivait, a été étudiée. Elle aboutirait à :

- un mode de développement déséquilibré avec une multiplication des déplacements domicile-travail et une augmentation des pollutions et une fragilisation de l'agriculture et une fragmentation des espaces cultivés.
- une accélération de l'étalement urbain : 187 000 habitants en 2030 (+ 73 000 habitants par rapport à 2006), un développement en doigt de gant le long des principales radiales et en nappes pavillonnaires, avec peu de diversification de l'habitat et une envolée du prix du foncier
- une altération des paysages

- identifier les variables : les facteurs et acteurs qui sont susceptibles d'influencer fortement l'avenir du territoire (quelles sont les variables clés dont l'évolution apparaît très influente pour l'avenir du territoire ?)
  - Trois étapes pour chaque variable :
    1. Définir la variable et lister les indicateurs et les données les plus parlants pour renseigner la rétrospective et les hypothèses d'évolution de la variable (prospective)
    2. La rétrospective : décrire l'évolution passée de la variable : repérer quelles sont les tendances d'évolution de la variable et déterminer quels en ont été les facteurs et acteurs moteurs
    3. La prospective : envisager différentes hypothèses d'évolutions futures possibles de la variable à l'horizon choisi en faisant appel à des raisonnements argumentés et à l'imagination

- Quelles variables choisir ? [pour les lieux de ressources : contacter la CCVL à Vaugneray, 20 chemin du stade, 04 78 57 83 80 + SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais), 25 chemin du stade à Vaugneray, 04 78 48 37 47]

### 1. Données socio-économiques

a) à l'échelle de l'Ouest lyonnais :

- source : l'observatoire des territoires (DATAR) :  
[http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC\\_preport.php?lang=fr&codgeo=05847&nivgeo=scot&id\\_r ep=r01](http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC_preport.php?lang=fr&codgeo=05847&nivgeo=scot&id_r ep=r01)

→ une **démographie dynamique**

→ une **dépendance par rapport à d'autres territoires engendrant d'importantes mobilités quotidiennes**

→ **recul de l'activité agricole > forte pression foncière et étalement urbain important**

- source : Insee  
[http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=themes/dossiers\\_electroniques/tableau\\_bord/cdra/CD\\_RA\\_Ouest\\_Lyon.htm#inter1](http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=themes/dossiers_electroniques/tableau_bord/cdra/CD_RA_Ouest_Lyon.htm#inter1)

→ Evolution de la population, population active (65% a un emploi hors du territoire en 2009 contre 60 % en 1999), emploi, chômage, revenus, logement (surtout résidences, des propriétaires ...), appareil productif, tourisme, agriculture (net recul en nombre d'exploitations, en SAU totale), équipements (services de proximité), fiscalité locale

b) à l'échelle de la CC des vallons du Lyonnais

- source : Insee  
[http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codgeo=EPCI-246900724#itemrecherche](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=EPCI-246900724#itemrecherche)

c) à l'échelle d'une commune : Brindas

- source : l'observatoire des territoires  
[http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC\\_preport.php?lang=fr&s=114&view=map1&id\\_rep=r01&ellid0=28430&nivgeo=com](http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC_preport.php?lang=fr&s=114&view=map1&id_rep=r01&ellid0=28430&nivgeo=com)

2. Données environnementales :

a) à l'échelle de l'Ouest lyonnais :

- source : l'observatoire des territoires :  
[http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC\\_preport.php?lang=fr&codgeo=05847&nivgeo=scot&id\\_rep=r01](http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC_preport.php?lang=fr&codgeo=05847&nivgeo=scot&id_rep=r01)

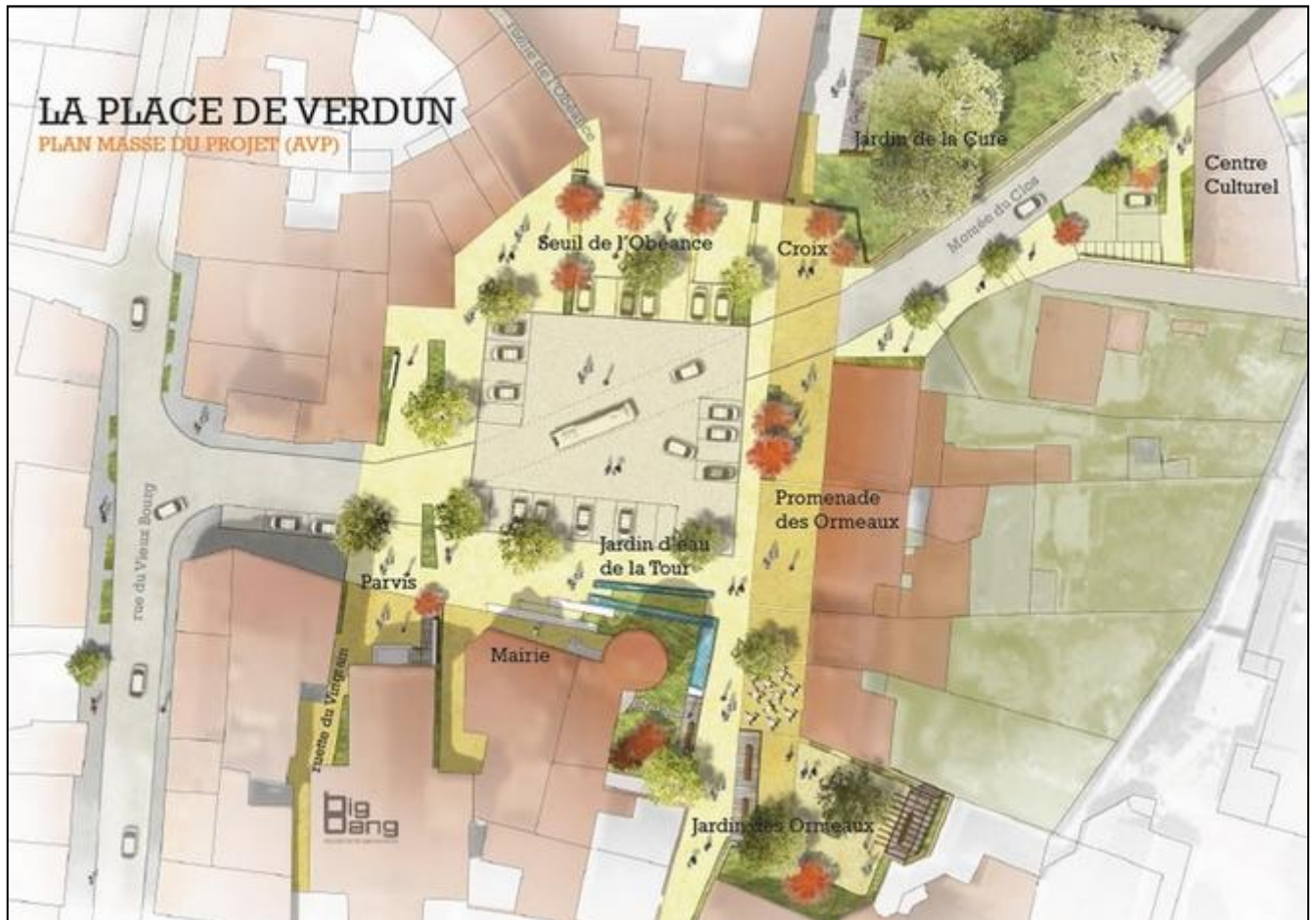
b) à l'échelle de la CC des vallons du Lyonnais

c) à l'échelle d'une commune : Brindas

- Quelles situations d'apprentissages ?

- localiser et situer le territoire de l'Ouest lyonnais (apport magistral par le prof ?)
- étude de cas : comment fonctionne le territoire de l'Ouest lyonnais ?
  - recherche de données par les élèves sur le site de l'observatoire des territoires : étude multiscalaire : classe divisée en 3 groupes/3 échelles d'étude : la commune de Brindas, la communauté de communes des vallons du lyonnais, l'Ouest lyonnais
  - corpus documentaire complémentaire constitué par les professeurs (documentaliste + géographie)

- sorties possibles sur le terrain :
  - étude d'un aménagement terminé à proximité du collège : la place de Verdun à Brindas avec consultation en mairie du PLU (en présence d'un élu)
    - revitaliser le bourg-centre par embellissement, développement du piétonnier, réduction du parking, ...
    - débats suscités par l'aménagement entre les divers usagers (commerçants, habitants, ...) → aménagement au cœur de la campagne municipale 2014



- étude d'un projet d'aménagement au cœur du bourg, à Brindas : la ZAC « les Verchères »
  - la volonté d'aménager le secteur des Verchères s'inscrit dans le cadre de la loi SRU, du SCOT de l'Ouest Lyonnais et du PLU : former un nouvel espace urbain cohérent, conformément au concept de village densifié
  - objectifs : rationaliser l'espace et le foncier, développer l'offre résidentielle et commerciale au cœur du bourg, favoriser la mixité sociale (env 30% de logements sociaux, équipements pour personnes âgées, ...), valoriser un secteur aujourd'hui délaissé, maintenir un vaste espace public au cœur du site réservé aux déplacements doux



**BRINDAS. 220 logements prévus sur la future ZAC des Verchères Aménagement. Le projet comprend la création de logements et de commerces, ainsi qu'une résidence seniors et handicapés.**



Une vue d'ensemble de l'avant-projet de la ZAC des Verchères. Une nouvelle rue traversera le nouveau quartier. Photo DR

Cela s'annonce comme l'une des opérations d'aménagement majeures à Brindas depuis plusieurs années. Le projet de la ZAC des Verchères a franchi une nouvelle étape lors du conseil municipal de début d'année, suite à l'approbation de la signature de la concession d'aménagement avec l'Opac du Rhône.

D'une surface totale de 34 300 m<sup>2</sup>, située au cœur du village, la ZAC des Verchères prétend incarner le Brindas de demain. Le périmètre du projet correspond à la zone délimitée par les rues du Vieux-Bourg, de la Traverse, le chemin de la Gonarde et du Moncel. Le projet prévoit l'édification d'un éco-quartier mixte, répondant aux enjeux de développement durable, destiné à accueillir quelque 220 logements répartis sur 17 400 m<sup>2</sup>, 800 m<sup>2</sup> de commerces et des équipements publics.

**Un grand parc public**

L'accent sera mis sur la mixité, avec 30 % de logements sociaux et la construction d'une résidence seniors et handicapés, très attendue par les aînés.

Un grand parc public, destiné à favoriser l'implantation de vergers communs, prendra place au cœur du nouveau quartier. De nouvelles voiries seront créées afin de relier les îlots entre eux, tandis que des commerces prendront place en pied d'immeuble.

D'un montant de 300 000 €, la participation commune demandée par l'Opac s'est révélée largement inférieure à celles des deux autres candidats à l'aménagement. La concession d'aménagement prévoit la mise en place d'un processus de concertation permettant une participation des habitants pendant la durée de l'opération. Divisée en quatre phases, la réalisation des bâtiments s'étalera sur plusieurs années. Les premiers coups de pelle devraient être donnés en 2015, pour un achèvement des travaux programmé fin 2020.

**Le Progrès**, publié le 06/03/2014 à 23:08

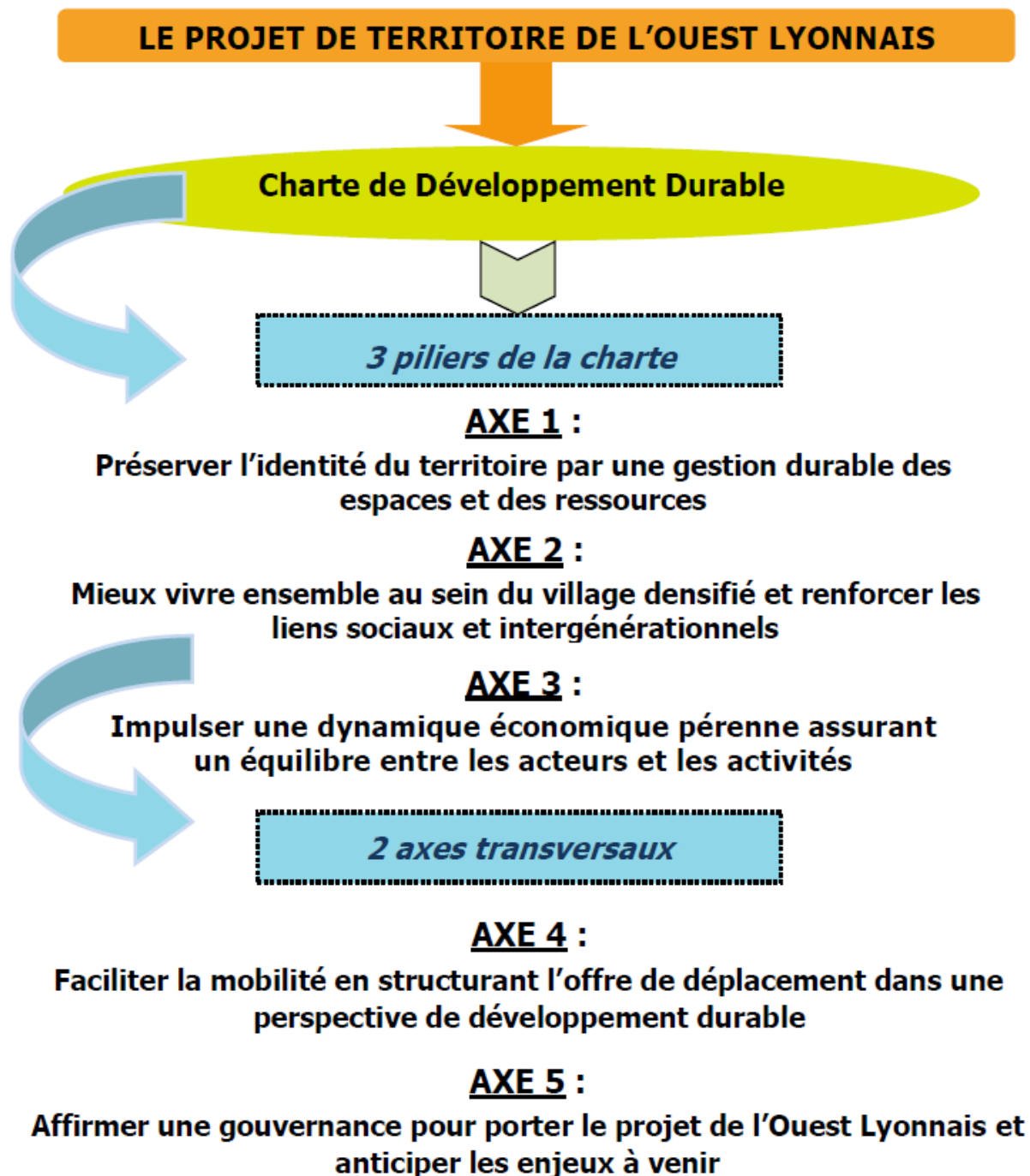
- rencontre/tables rondes avec des acteurs locaux : élus, syndicat ACCOLADE (SCOT), habitants, entreprises, associations, ...

## > Phase 2 : écrire des scénarios

**Objectifs : apprendre aux élèves à penser dans le temps long, à être de futurs acteurs du développement durable de leur territoire et préparer leur épanouissement professionnel et citoyen (Education au choix)**

- Des scénarios exploratoires ou normatifs ?
  - la prospective exploratoire : explorer les futurs possibles (les futuribles), à moyen ou à long terme, en se fondant sur un diagnostic en dynamique du territoire et de ses relations avec son environnement : que peut-il advenir de ce territoire ?
    - présentation de différentes histoires de futurs possibles à partir d'une même base, des mêmes ingrédients de départ mais avec des choix stratégiques divergents
    - ces histoires montrent le cheminement (le déroulement des événements) de la situation présente à telle ou telle situation future, en lien avec le jeu des divers acteurs : les scénarios doivent montrer qui intervient, quand et pour faire quoi
  - la prospective stratégique ou normative : déterminer des futurs souhaitables (des futurs choisis plutôt que des futurs subis) et identifier les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre : que pouvons-nous faire ? Que voulons-nous faire ? → relève des décideurs (les élus, ...)
  - Pour des élèves de 3<sup>e</sup>, il semble plus pertinent de s'orienter vers l'écriture de scénarios de type normatifs :
    - Et si vous habitez toujours l'Ouest lyonnais en 2030, quelles seraient vos attentes ?
- Comment se structure un scénario ? un scénario est constitué de trois éléments :
  1. La base : la représentation de la réalité actuelle appréhendée au travers de sa dynamique temporelle longue ; elle est identique pour tous les scénarios
  2. Le cheminement : explique comment on passe de la situation actuelle à telle ou telle situation future, sous l'effet de quels facteurs et de quels acteurs
  3. L'image finale : photographie de la situation à l'horizon envisagé ; elle peut être rédigée, représentée sous forme de carte ou de dessin
- Comment organiser l'écriture des scénarios par les élèves ?
  - En groupes ? formés selon quelles modalités ?
  - Dans quel cadre ? en classe/au CDI ?
  - Sous quelle(s) forme(s) ?
  - Quelle(s) exploitation(s) ?
- Quelle(s) évaluation(s) ?

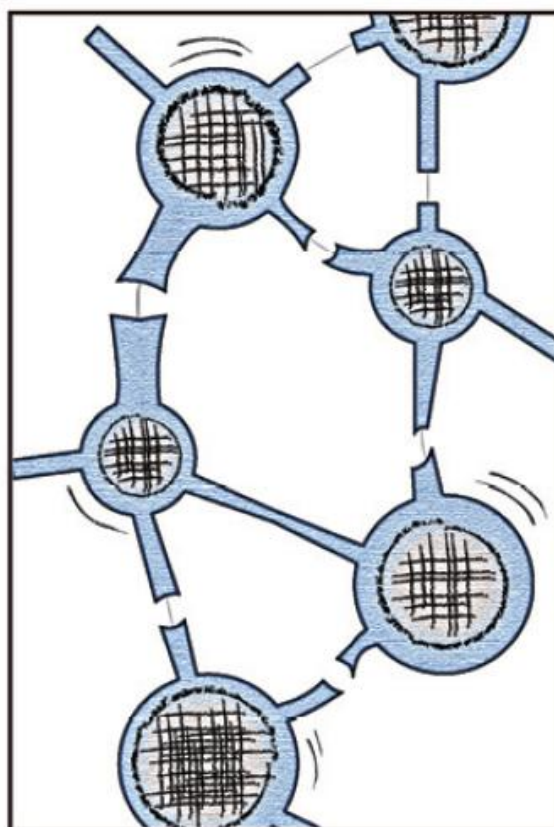
- Comment mettre en perspective les scénarios écrits par les élèves ?
  1. Mise en relation avec les orientations du SCOT de l'Ouest Lyonnais et sa démarche de développement durable :



2. Mise en relation avec les travaux de la DATAR : les avènements possibles des espaces périurbains français (5 scénarios mis en image dans le cadre de *Territoires 204*)

## LE CORRIDOR

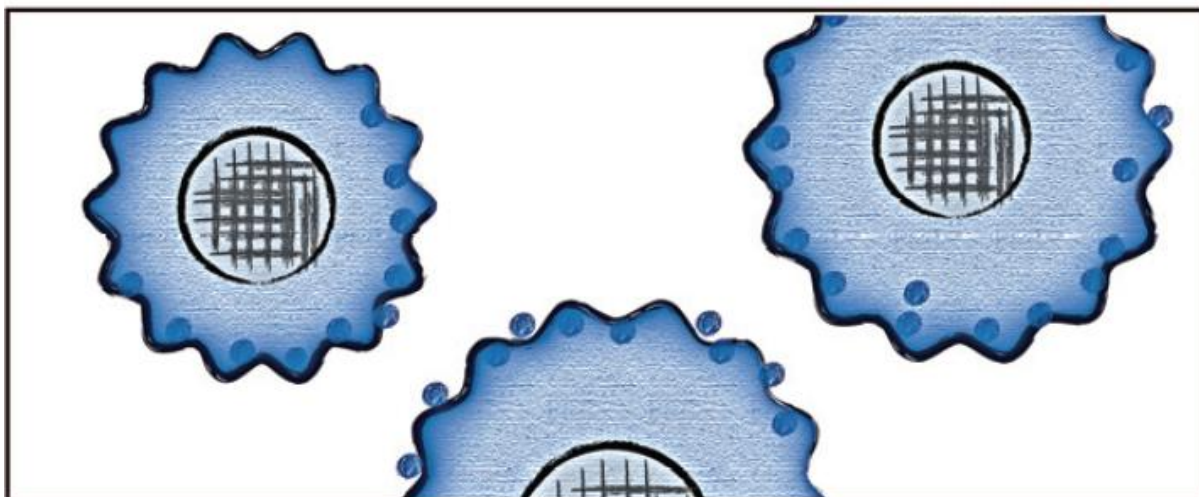
En 2040, la périurbanisation a cessé. Le coût élevé de la mobilité, les contraintes environnementales et les règles d'urbanisme réaffirmées, ont mis fin à la dispersion. Le couple « État-pouvoirs d'agglomération » a réussi à promouvoir le modèle urbain compact et concentré. Une partie de l'espace périurbain hérité s'est densifié et est intégré au fonctionnement urbain, avec les mêmes activités que la ville. L'autre, plus éloigné, est vécu comme une « campagne rurale ». La question périurbaine est résolue, la question sociale l'a remplacée : tensions ségrégatives, isolats déclassés et espace rural plutôt dévalorisé. Les villes, plus vastes et globalement moins denses, se différencient par la qualité de l'intégration de leurs périphéries et leur attractivité.



**Concentration | Ségrégation | Intégration |  
Dispersion | Isolats**

# LE RIVAGE

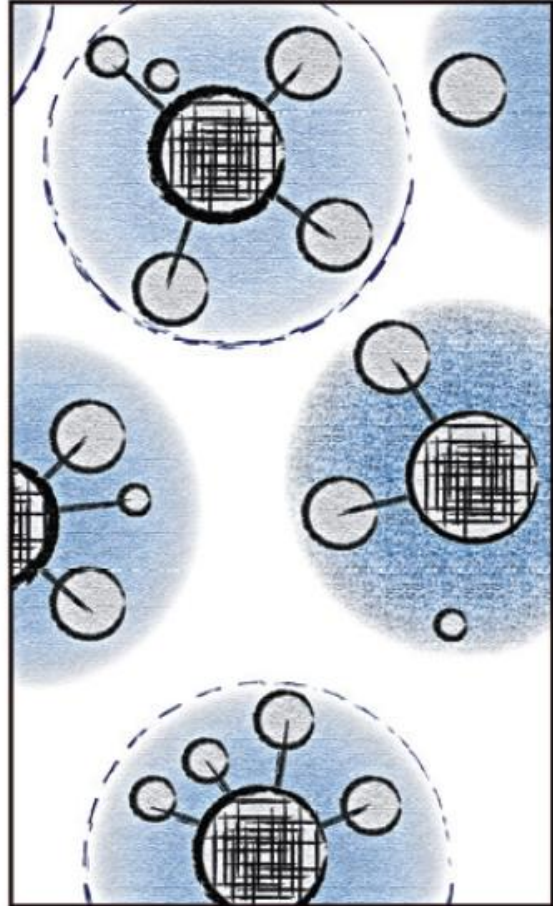
En 2040, le périurbain est l'espace de vie entre la ville et la nature. Il est reconnu pour la qualité de son cadre de vie et fait l'objet de labellisations et de certifications. La périurbanisation est très contrôlée et canalisée, afin de ne pas menacer les valeurs qui fondent la « périruralité ». Les espaces naturels sont sanctuarisés, les espaces agricoles soumis à une logique environnementale. Les périurbains, dans l'ensemble socialement aisés, sont plutôt innovants et promeuvent des solutions nouvelles en matière d'habitat, d'emplois, de services marchands, de consommation, de mobilité et de citoyenneté. Mais les microsociétés périurbaines sont fortement interpellées quant à leur solidarité avec le reste du pays.



**Qualité | Innovation | Néourbanité - néoruralité |  
Durable | Clubs**

# LA RÉSERVE

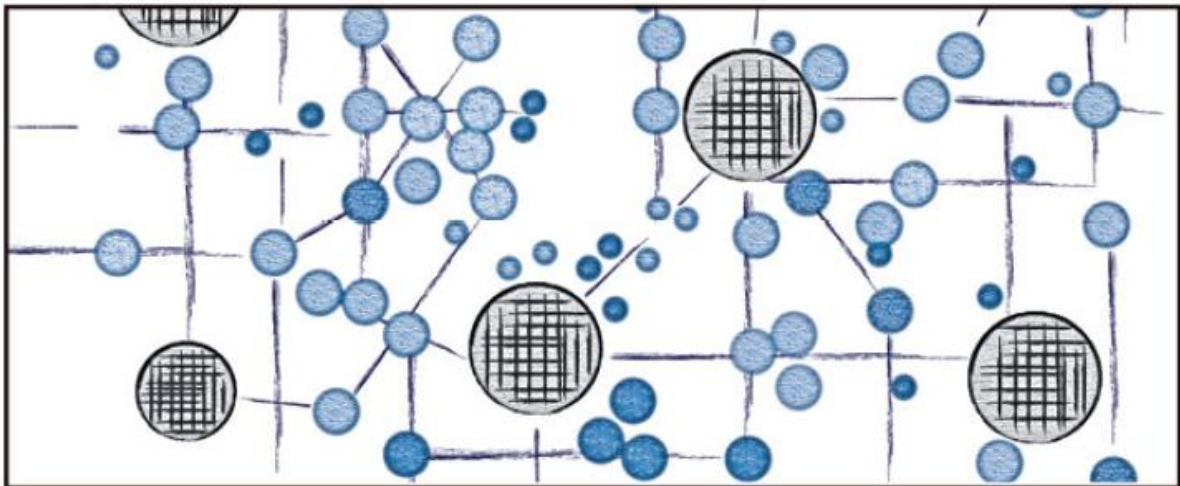
En 2040, dans un contexte de très fortes contraintes environnementales, les villes ont besoin d'espaces techniques périphériques pour gérer leur fonctionnement écologique (énergies renouvelables, eau, air, recyclage, production alimentaire de proximité, etc.). Le périurbain est cet espace technique qui permet l'existence de la ville dense. La périurbanisation est celle des fonctions écotechniques qui font du périurbain un monde productif de biens écologiques convoités. Les villes-régions et les grandes firmes de services urbains, réunies en consortiums, rivalisent pour le contrôler. Entre leurs aires de fonctionnement, subsistent des franges rurales qui sont aussi les zones de passage d'une ville-région à l'autre et les espaces des marginalités.



**Ecotechnique | Entreprises | Flux | Contrôles | Utilitarisme**

# LA NÉBULEUSE

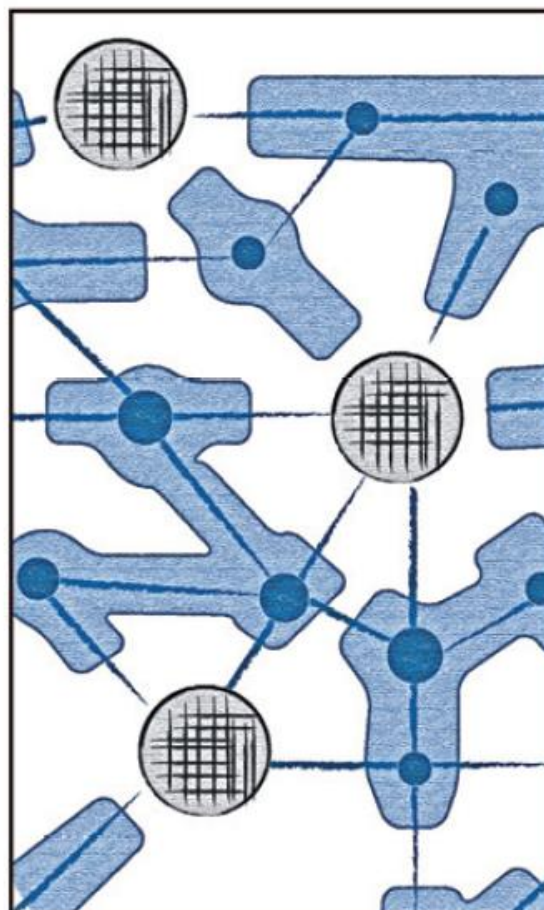
En 2040, la périurbanisation est la modalité dominante d'organisation de l'espace. Les technologies de l'énergie renouvelable, du recyclage des ressources et de la gestion environnementale autorisent la dispersion, la dédensification et le confort spatial. Le périurbain est partout, au point que le terme est tombé en désuétude. La France, terre d'immigration, n'a jamais été aussi peuplée et l'occupation du territoire s'est rééquilibrée. Le couple « Département-Région » porte les politiques publiques qui répondent à cette demande d'espace. Quant à la qualité des espaces produits, elle est inégale et dépend de celle de la gouvernance locale. Les populations les plus modestes accèdent peu au confort spatial et habitent majoritairement les villes.



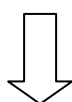
**Post-carbone | Généralisation | Paupérisation urbaine |  
Artificiel | Flux**

# LA SYNAPSE

**En 2040, dans un contexte d'intensification des échanges entre les aires urbaines et de forte mobilité, l'espace périurbain est celui de l'intermédiation entre les places centrales et de la coordination entre les territoires. À la périurbanisation a succédé le développement différencié des espaces intermédiaires. Les sites d'interface et les réseaux plus ou moins « adhérents » au territoire définissent les fonctions et le projet des différentes parties de la mosaïque périurbaine, qui prend des formes très variées. La question périurbaine n'est plus celle de l'étalement résidentiel extensif ; lui a succédé la question interterritoriale, qui interpelle tous les acteurs dans leurs capacités de régulation combinée des tensions économiques, sociales et environnementales.**



**Carrefours | Réseaux | Mobilité | Coordination |  
Gouvernance**



Cette mise en relation avec les 5 scénarios possibles des espaces périurbains français à l'horizon 2040 introduit au changement d'échelles.



## > Phase 3 : mise en perspective aux échelles régionale et nationale

**Objectifs : apprendre aux élèves à transférer les acquis (connaissances, capacités, attitudes) et à les contextualiser par une mise en perspective à des échelles plus petites**

→ les faits géographiques observés dans l'Ouest Lyonnais se retrouvent-ils ailleurs dans la Région Rhône-Alpes ? en France ?

- Quels sont les acquis des élèves après les phases 1 et 2 ?

### CONNAISSANCES :

- Notions nouvelles et vocabulaire : aire urbaine – décentralisation – SCOT -
- Notions et vocabulaire à réinvestir : habiter – étalement urbain – périurbanisation – croissance urbaine - aménagement – développement durable – mobilité – acteur – collectivité territoriale

- Localisé dans la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Lyon, l'Ouest Lyonnais est un territoire attractif, marqué par une forte croissance urbaine et un étalement urbain sous la forme de zones d'habitat résidentiel (lotissements pavillonnaires). Cette périurbanisation consomme beaucoup d'espaces naturels et agricoles ; elle provoque aussi une augmentation des mobilités individuelles, coûteuses et polluantes.

Face à ce mode de développement déséquilibré, les élus se sont engagés dans l'élaboration d'un SCOT auxquels se sont associés de nombreux autres acteurs : l'État, le département, la région, les chambres consulaires (Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, ...) ; son approbation a été soumise à une enquête publique qui a pour but d'informer la population. La volonté des élus de l'Ouest Lyonnais a été d'adopter un scénario de rupture par rapport aux tendances passées : divers aménagements (ex : la ZAC « Les Verchères » à Brindas) visent à organiser un mode de développement "Ouest Lyonnais" durable, trouvant une place originale entre le "tout urbain" et le "tout rural".

La décentralisation a donc confié des compétences importantes aux collectivités territoriales dans de nombreux domaines.

### CAPACITES :

- Localiser et situer : l'aire urbaine de Lyon – quelques repères spatiaux de la Région Rhône-Alpes
- Décrire et expliquer : le processus d'étalement urbain en lien avec les mobilités
- Identifier : les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation – des activités et des acteurs
- Rédiger un texte cohérent et ponctué, à partir de consignes données
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
- Participer à un débat, à un échange verbal

### ATTITUDES :

- Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
- Etre motivé ...

- A partir des acquis sur le territoire de proximité, ses dynamiques et ses enjeux, le professeur conduit une mise en perspective à l'échelle régionale et nationale

### CHAPITRE 3 : un territoire sous influence urbaine

#### I / En quoi le territoire français est-il sous influence urbaine ?

La France est fortement marquée par l'urbanisation : 85 % de ses habitants vit dans une aire urbaine, que ce soit en centre-ville, en banlieue ou dans la couronne périurbaine. La croissance urbaine s'accompagne d'un étalement urbain sous forme de zones industrielles et commerciales et de zones d'habitat résidentiel (lotissements pavillonnaires). Cette périurbanisation consomme beaucoup d'espaces naturels et agricoles ; elle provoque aussi une augmentation des mobilités individuelles, coûteuses et polluantes.

Les élus et des citoyens essaient d'impulser un développement urbain durable en créant des écoquartiers ou des transports propres. Par exemple, divers acteurs publics (Le Grand Lyon) et privés (RFF) développent des aménagements de transports (autoroutes, voies ferrées, ...) pour faciliter les mobilités entre les communes périurbaines et Lyon. Certains aménagements favorisent des mobilités plus durables : c'est le cas du tramway et de la gare intermodale de Jean Macé, qui permet aux usagers du TER d'utiliser des moyens de transports « propres » (tramway, vélos...) pour se rendre dans le centre-ville de Lyon.

Les espaces ruraux recouvrent les communes n'appartenant pas à une aire urbaine (60% du territoire). Ces espaces, sous l'influence urbaine, se transforment : ce sont des espaces agricoles mais aussi des espaces résidentiels et de loisirs.

#### II / Comment les Français habitent-ils leur territoire et avec quelles dynamiques ?

- Comment ses contraintes et ses ressources participent-elles de la localisation des hommes et des activités?
- Quelles sont les dynamiques spatiales et démographiques de la population française ?

### CHAPITRE 4 : la Région

#### I / Qu'est-ce qui caractérise ma Région ?

- une Région composite mais puissante

#### II / Par qui et comment le territoire de ma région est-il aménagé ?

#### III / Comment s'organise le territoire de ma Région ? (croquis)